



St Cyprien, le 20 septembre 2022

M. BLAINVILLE Dominique
13 Chemin du Hez
76750 REBETS

Service Public d'Assainissement Collectif

Affaire suivie par Mme I. FÉRAIN

Tél : 05.53.29.84.55

isabelle.ferain@ccvdfb.fr

Objet : Vente maison – 14 route du Bugue – Saint Cyprien - parcelle E n°1033
Informations relatives à l'assainissement

Monsieur,

Suite à votre demande, une visite de diagnostic a été effectuée le 19 septembre 2022, concernant le branchement au réseau d'assainissement de votre maison située au « 14 route du Bugue » sur la commune de Saint Cyprien, parcelle E n°1033.

Nous avons pu constater que les eaux usées de l'étage sont toutes raccordées au réseau d'assainissement collectif par le biais du tabouret de branchement situé sur le bord de la route du Bugue, contre le muret de la propriété (voir plan ci-joint), mais que certaines évacuations du sous-sol rejoignent les eaux pluviales. A l'étage, l'évier de la cuisine, les toilettes (avec lavabo) et la salle de douche (1 lavabo, 1 douche), ont été testés et s'écoulent tous dans le tabouret de branchement. Au sous-sol (garage), le toilette est raccordé au tabouret mais l'évier rejoint la bonde située à l'extérieur, contre la façade, à l'aplomb du robinet pour l'arrosage, et la douche (non utilisée : pas de tuyau et pommeau de douche) est raccordée à un regard derrière la maison qui rejoint les eaux de pluie.

Il semblerait que les eaux de pluie de la toiture vont dans un puisard, dans la propriété. Il faut noter qu'elles ne doivent en aucun cas se jeter dans le réseau d'assainissement collectif pour ne pas perturber le fonctionnement de la station d'épuration.

Le branchement des eaux usées de la maison au réseau d'assainissement collectif est donc considéré comme NON CONFORME. Soit l'évier et la douche du garage doivent être condamnés, soit il faut les raccorder au tuyau d'évacuation des toilettes, derrière la maison, pour rejoindre le réseau d'assainissement collectif.

L'acquéreur est invité à nous contacter pour qu'un agent puisse constater la remise en conformité du raccordement des eaux usées.

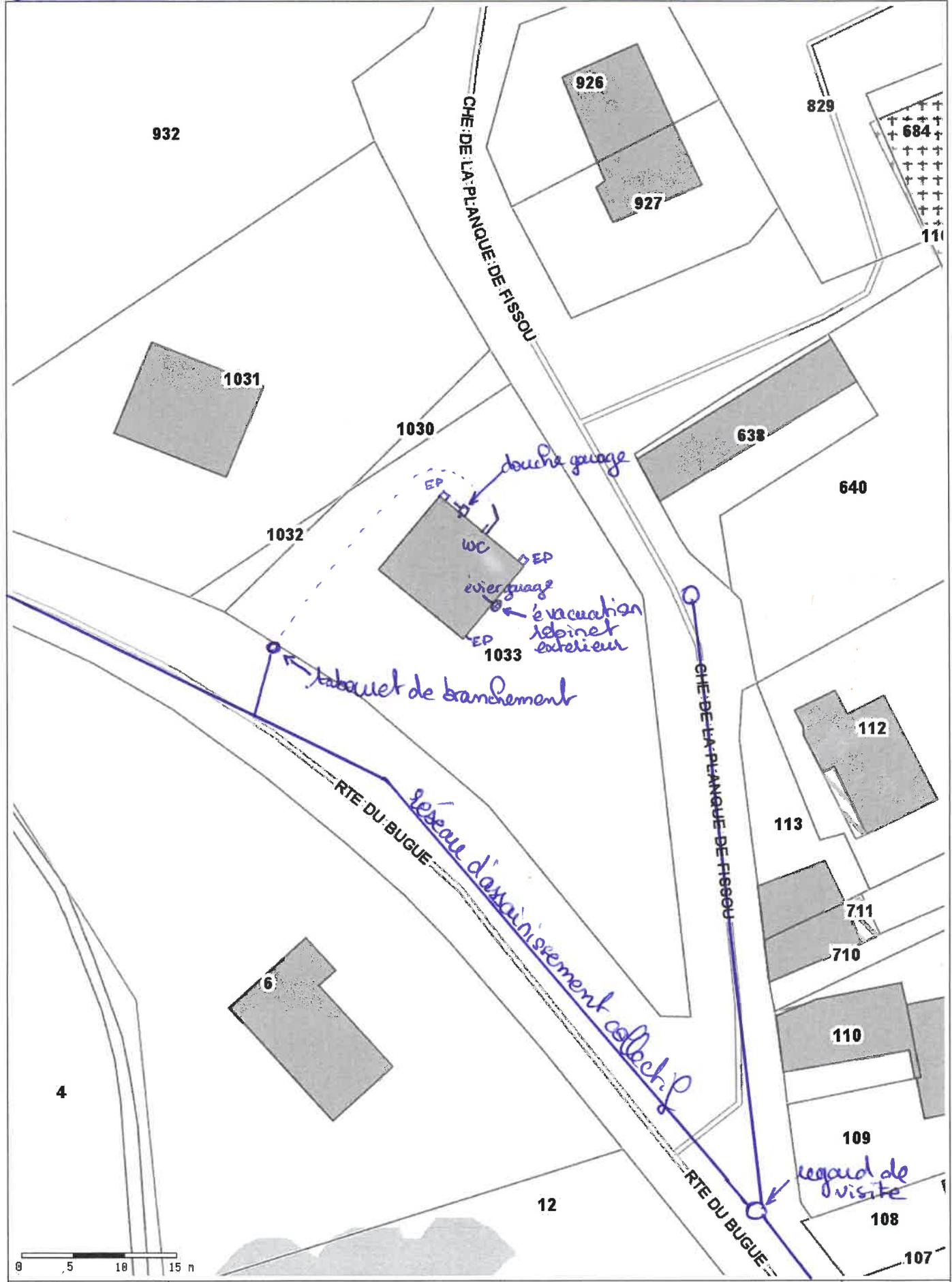
Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président, Serge ORHAND
Le Vice-Président, Jean Bernard LALUE



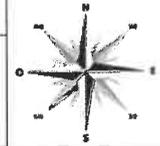
Allas les Mines – Berbiguières – Carves – Castels-Bézenac – Cladech – Doissat – Grives – Larzac – Marnac – Meyrals – Monplaisant – Pays-de-Belvès – Sagelat – Sainte-Foy-de-Belvès – Saint Cyprien – Saint Germain-de-Belvès – Saint Pardoux-et-Vielvic – Salles-de-Belvès – Siorac-en-Périgord

Raccordement au réseau d'assainissement collectif.



Plan 1
 D. BLAINVILLE Dominique
 14 route du Bugue
 24 220 S CYRIEN

Édité le 19/09/2022 - Echelle : 1/500



- sources : BD TOPO (IGN, 2013), BD ALTI (IGN)